

JDA

# Arques, l'esprit d'ouverture(s)





## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2019

### Motion contre les perspectives de recul de la proximité des services des Finances publiques et le démantèlement du réseau des trésoreries municipales

Le Conseil Municipal d'Arques-la-Bataille affirme par cette motion :

- Que la modernisation de l'action publique, la garantie de sa plus grande efficacité ne passent pas par moins d'humain mais par plus, par des agents respectés, mieux formés et accompagnés pour rendre un service de bonne qualité que sont en droit d'attendre les citoyens ;
- Que les finances publiques relèvent de la compétence de l'Etat qui ne doit pas organiser la désertification fiscale mais donner les moyens d'une présence en proximité, d'une souplesse des opérations fiscales et comptables quotidiennes, d'autant plus dans un contexte économique et social difficile ;
- Que le gouvernement devrait faire de la lutte contre la fraude fiscale une priorité, plutôt que de continuer le démantèlement des services des Finances publiques, à commencer par les services de proximité ;
- Que la concertation annoncée par le ministre doit s'accompagner d'éléments chiffrés et de précisions sur les lieux où seraient installés les accueils de proximité.

### REALISATION D'UN CONTRAT DE PRÊT AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE :

d'un montant de 360 000€ pour la réalisation du programme d'investissement.

### SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA COOPERATIVE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE :

- de 550€ pour financer :
- la sortie à Péronne des classes de CM2, finalisant le dossier labellisé par le Rectorat de Rouen « plus jamais ça », mis en place en collaboration avec le Collège Delvencourt, sur le devoir de mémoire dans le cadre du centenaire de l'armistice du 11 novembre.
  - l'impression de 50 livrets et 5 kamishibaïs,

## PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

suite à la création d'une histoire sur le château d'Arques « le château de Guillaume », écrite et illustrée par les élèves de CE2.

### SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION LA GAULE ARQUOISE:

de 80€ pour financer la remise du trophée lors de l'enduro pêche organisé le week-end de l'ascension

### SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ESA HANDBALL

de 300€ pour financer le transport de l'équipe seniors masculine qui a disputé un match de qualification de la coupe de France et gagné à Fresnes sur Escaut (59)

### FRICHE « THOUMYRE » RUE AUGUSTE PERRET : CONVENTION D'INTERVENTION DE L'EPF NORMANDIE

sollicité dans le cadre du fond friche afin de réaliser les études préalables à la démolition et les diagnostics techniques complémentaires nécessaires dans la perspective de travaux destinés à rendre compatible un terrain situé rue Auguste Perret cadastré section AD 177,184, 190, 243, pour accueillir un centre d'hébergement de l'Institut Départemental de l'Enfance, de la Famille et Handicap pour l'Insertion.

## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2019

### DEMANDE D'INTERVENTION AUPRES DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

pour le portage foncier de l'ensemble immobilier cadastré section AD n°177, 184,190 et 243 :

Vente à l' Etablissement Public Foncier de Normandie du terrain situé sur la friche « Thoumyre » cadastré section AD n°177,184,190 et 243 aux conditions de l'avis du Domaine, pour accueillir un centre d'hébergement de l'Institut Départemental de l'Enfance, de la Famille et Handicap pour l'insertion.

Signature de l'ensemble des actes et pièces nécessaires à la vente,

Signature de la convention de portage à intervenir avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie ainsi que tous documents relatifs à la constitution de cette réserve foncière.

Rachat de l' ensemble immobilier dans un délai de 5 ans.

### RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT, D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2019-2022

entre la Ville d'Arques la Bataille et l'Espace Geroges Thurin pour la poursuite de leurs engagements réciproques.

### TRANSFERT DE COMPETENCE A DIEPPE-MARITIME

de l'action sociale sur l'ensemble du territoire de l'agglomération avec les partenaires locaux et régionaux de la Santé et la participation à l'animation du Réseau Territorial de Promotion de la Santé.

### DIEPPE-MARITIME : DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE EN MATIÈRE DE ZONES D'ACTIVITÉ

Approbation de la délibération prise en conseil communautaire le 25 juin 2019 pour laisser la compétence d'aménagement de la ZAC sud à la Ville de Dieppe.

Par ailleurs, le conseil municipal considérant le développement des activités industrielles, artisanales et de service sur le site Regma, qui rassemblent une centaine de salariés, Considérant les nombreuses études réalisées et notamment celle relative au projet de centre culturel et social dit « l'île verte », émet le vœux que le site Regma soit déclaré d'intérêt communautaire.

### HABITAT 76

Régularisation de la rétrocession à la commune de la voirie qui dessert le groupe de 10 logements rue du 8 Mai 1945, suivant les modalités définies dans les décisions du conseil municipal du 30 janvier 2012 et du conseil d'administration d'Habitat 76 du 20 janvier 2012.

### DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DIEPPE- MARITIME

Pour les travaux d'abattage, dessouchage et plantation de l'alignement de peupliers le long de l'Avenue Verte – Zone des étangs. Le coût des travaux s'établit suivant les devis de l'entreprise Pinson Paysage, à 29 880,10 €HT pour l'abattage, le dessouchage de 72 sujets de la voie verte auxquels s'ajoutent 6 sujets situés à proximité de la piscine pour un montant de 2 466,00 €HT et à 17 983,66 €HT pour la plantation de 56 sujets, le tout pour un total de 50 329.76 €HT.



## Ouverture(s)

L'ouverture du château a constitué l'évènement fort dans notre région lors des journées du patrimoine. C'est bon pour les arquais qui aiment leur château, c'est bon pour la commune et son rayonnement.

L'abnégation avec laquelle nous travaillons depuis des années sur la préservation et la valorisation de notre patrimoine, qu'il s'agisse de l'école, de l'église, de Regma, a permis de gagner en crédibilité près des services de l'état. Dans ces instances Arques est respectée, entendue et aidée. C'est ainsi que notre château a bénéficié de crédits importants pour sa consolidation.

Ces fêtes du patrimoine ont constitué une étape qui appelle une plus large mobilisation afin que ce monument exceptionnel que constitue le château soit mieux pris en compte par les instances communautaires, départementales et régionales. Avec l'association « Sauvegardons le château » dont l'action remarquable est venue en appui nous agissons en ce sens.

Autre(re)ouverturecelledelasalledesportsmaintenant accessible à tous les publics. Une belle fête a marqué l'évènement et fait la place belle aux personnes en situation de handicap. Là aussi nos actions s'inscrivent dans la continuité avec, notamment, l'inclusion en milieu scolaire de douze enfants de l'IME château blanc accueillis dans notre école élémentaire.

Le regard porté sur le monde du handicap est un enrichissement en ce sens qu'il nous amène à accepter la différence. Voilà bien un combat à livrer sur nous-même tant parfois il nous est difficile par peur, par méconnaissance, de faire preuve d'ouverture d'esprit et d'accepter l'idée que l'autre, même différent, est en fait riche d'humanité.

Comme d'habitude j'allais vous dire bonne lecture, mais oui, il faut vraiment que je vous le dise car il y a matière tant les sujets abordés sont variés et intéressants. À cette occasion je tiens d'ailleurs à remercier nos rédacteurs et photographes.

Bien à vous

Votre maire, Guy SÉNÉCAL



## 1<sup>er</sup> septembre 1944, Arques se souvient

*75 ans après le départ des troupes allemandes et la Libération de la commune, Arques n'a pas oublié. Durant tout le week-end, les instants solennels, de recueillement et les dépôts de gerbes ont alterné avec des expositions, des concerts et la plantation d'un Arbre de la Liberté.*

*Un hommage à toutes les victimes, civiles, militaires et anonymes.*



Présente à toutes les festivités et journées patriotiques de la commune, **la Musique d'Arques-Ancourt** ne cesse d'évoluer et a offert une belle prestation au pied de l'IME, **Château blanc**.



Dans l'église Notre-Dame, **le Musée du Talou** a reconstitué l'intérieur d'un appartement avec ses objets du quotidien lors de la Seconde guerre mondiale.



**Jean Decaux** est allé à la recherche des photographies d'époque pour une exposition qui prend valeur de témoignage.



Un hommage a été rendu aux victimes de la barbarie nazie, à la **stèle des fusillés d' Hesmond**, rue Verdier-Monetti et au **Monument du souvenir et de la paix**.



Ambiance jazzy sur le parvis du groupe élémentaire avec **Hakim Molina et son groupe So!triO**. Un concert exceptionnel qui aurait mérité plus de public.



Pour que les jeunes générations se souviennent, un **Arbre de la Liberté** a été planté au **carrefour d'Archelles**. Une symbole forte, pour que l'histoire ne bégaye pas.



**Au rythme de la batterie-fanfare, élus, riverains et pompiers** ont rejoint les différentes stèles et l'église Notre-Dame pour un moment de recueillement.





**E**t sans conteste, l'évènement de cette 36<sup>e</sup> édition fut l'ouverture des grilles du château. Une vingtaine d'années ont passé depuis sa fermeture au public. Mais sous l'impulsion de l'association « Sauvegardons le château », du soutien de la municipalité et du travail effectué depuis quelques années par la Drac (Direction régionale des affaires culturelles), la porte s'entrebâille pour des visites ponctuelles et encadrées. « *Après cette ouverture pour les Journées du patrimoine se pose la question du le devenir du château* » s'interroge le maire. « *Pour aller plus loin il va falloir enrôler de nombreux partenaires, Arques ne peut être seul à la manœuvre. Sur un horizon à dix ans, un projet culturel de haut niveau pourrait*

*se développer à l'intérieur, pour qu'il ne devienne pas seulement un monument d'intérêt local mais d'intérêt régional* ».

Preuve de cet intérêt, l'association a comptabilisé sur le week-end 700 personnes voulant visiter le château. Les mesures de sécurité imposées n'ont pas pu satisfaire tout le monde, mais pour « Sauvegardons le château » qui a eu la charge de cette organisation et qui a servi de guide, c'est un franc succès.

L'ancien baillage et l'IME du Château blanc ont également ouvert leurs portes lors de ces journées. Très investi dans le secteur, « Bunker Archéo de Dieppe » a sécurisé le bloc-

khaus situé derrière l'IME pour effectuer des visites. L'autre temps fort de ce week-end fût la présentation par Philippe Gautrot de deux œuvres de l'église Notre-Dame restaurées par Esther Albendea. Un buste en plâtre d'Henri IV, « *qui tombait littéralement en morceaux* » et une magnifique pietà en bois du XVI<sup>e</sup> siècle « *dont on ne connaît ni l'origine ni comment elle est arrivée ici !* ». Taillée d'une pièce dans un tronc d'arbre, elle a bénéficié du magnifique travail réalisé par sa restauratrice.

Avec ces deux sculptures se termine la restauration des œuvres de notre église. Peintures, sculptures, boiseries et vitraux ont ainsi été sauvés des affres du temps. Philippe Gautrot

# 36<sup>e</sup> Journées européennes du patrimoine

« Nous surveillons et entretenons notre patrimoine, depuis les plus beaux édifices classés jusqu'aux plus simples éléments urbains »

témoigne Guy Sénécal lors de la conférence de presse pour l'ouverture des 36<sup>e</sup> Journées européennes du patrimoine. Et côté patrimoine, Arques est bien loti entre son église de style gothique flamboyant, son école signée de l'architecte Georges Thurin, son site industriel Regma, son presbytère inscrit, et bien sûr, son château.



a profité de l'occasion pour rappeler que l'église, lieu cultuel mais aussi culturel, est ouverte du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, grâce à Michel Flisar et Marie-Jeanne Tribillac. Laetitia Delaunay et Dominique Bourdon ont également été mises à l'honneur, « des petites mains » qui entretiennent bénévolement l'église.

Pascal Diolgent a réalisé des centaines de clichés de l'église, dix ont été sélectionnés et exposés sous les voûtes. Des photographies noir et blanc, jouant avec la lumière et le détail des pierres, « Dans les ombres de Notre-Dame ».



## Centrale nucléaire de Penly

Le chantier d'aménagement a débuté en 1982. Sur les 230ha du site aménagé dans la vallée du Petit-Caux, 70 ont été gagnés sur la mer. Initialement prévu pour disposer de 4 réacteurs, seules 2 tranches ont été réalisées et mises en service à partir de 1990. D'une puissance de 2 x 1 300 MW, Penly a fourni en 2018 4,5% de la production d'EDF.



## Centrale nucléaire : élargissement du dispositif de prévention

Comme tout site industriel, les centres de production d'énergie nucléaire sont contraints à de lourdes réglementations en terme de sécurité, mais aussi de prévention et d'information pour la population. Une prévention qui évolue. Ainsi, depuis le 1er janvier 2019, le périmètre du Plan particulier d'intervention (PPI) a doublé son champ d'action, passant de 10 à 20km autour des centrales nucléaires. Bien que les risques liés à la production électrique par l'atome ne soient pas plus élevés qu'hier, cette décision d'étendre le dispositif a été prise par Ségolène Royal en 2016, alors ministre de l'environnement et suite à l'accident de Fukushima en 2011.

Avec cette extension du PPI, Arques rejoint les 106 communes et leurs 125 000 habitants concernés par l'activité de la centrale nucléaire de Penly. Outre les plaquettes d'informations déjà diffusées, une campagne de distribution de pastilles d'iode aux habitants est en cours.

*« Les comprimés d'iode sont à récupérer chez votre pharmacien »*

En cas d'accident nucléaire, « la prise de comprimés d'iode stable est un moyen de protéger efficacement la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif qui pourraient se produire » nous assure le site officiel [www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com). Ils limiteraient ainsi le risque de cancer de la thyroïde, notamment pour les enfants, mais ils ne doivent être pris que sur ordre du Préfet ou des pouvoirs publics.

Un courrier, accompagné d'un bon de retrait en pharmacie va être adressé à tous les Arquais ainsi que pour les établissements recevant du public et les écoles. La distribution préventive de pastilles d'iode sera accompagnée d'une campagne d'information visant à présenter et à expliquer la conduite à tenir en cas d'alerte nucléaire.

## 6 réflexes, en cas d'alerte nucléaire

- Se mettre à l'abri sans délai dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres et coupez la ventilation. Si vos enfants sont à l'école au moment de l'alerte, ils seront mis à l'abri par les enseignants.
- Se tenir informer des consignes de protection ou d'évacuation diffusées par la télévision (France Info) ou par la radio (France Bleu, France Info)
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école qui seront pris en charge par les enseignants.
- Limiter les appels téléphoniques pour ne pas saturer les réseaux, notamment ceux des secours.
- Prendre les pastilles d'iode uniquement lors de la demande des pouvoirs publics, en respectant la posologie.
- Se préparer à une éventuelle évacuation en préparant un « kit » d'urgence rassemblant les papiers personnels, traitements médicaux, quelques vêtements...





## A la découverte du château de Guillaume

Les enfants de l'école élémentaire aiment tellement leur château qu'ils en ont fait un conte et une pièce de théâtre Kamishibai. Aussi, c'est tout naturellement qu'ils ont eu la primeur de visiter la vieille forteresse. Ils étaient accompagnés de leurs enseignants et de Laurine Courtois, architecte des Bâtiments de France.

Une fois les consignes de sécurité énoncées, pendant qu'un groupe serpente le cheminement extérieur et découvre en détail les remparts, l'autre entre dans l'enceinte du château pour un voyage dans le temps au milieu des ruines médiévales.

Pour appréhender l'architecture des lieux, une première étape s'impose par la découverte d'un atelier de maçonnerie. Guidé par Nicolas Coulthard, de l'entreprise Normandie Rénovation, les élèves de CE1 ont relevé les manches pour manier la pelle et préparer le mortier. Ensuite, armés de truelles, ils ont assemblé des pierres pour monter un muret à l'ancienne et dans les règles de l'art ! « *L'idée est aussi de faire connaître les métiers du patrimoine* » commente la représentante de la Drac, et pourquoi pas, créer des vocations. Bien qu'assidus et ne perdant pas une miette des explications sur les différentes techniques de rénovation, l'ambiance est des plus joyeuses sur le chantier avec ces jeunes apprentis !



Le succès et le plaisir sur les visages des enfants font espérer que d'autres visites pourront se dérouler ainsi, « *mais on ne peut plus laisser entrer les gens seuls sur le site* » souligne Laurine Courtois. Si une réflexion est menée actuellement par la Drac pour une valorisation des lieux, les intrusions, le vol de barrières et l'incivisme de quelques uns pourraient remettre en cause le travail accompli, « *il faut respecter ce site, il en vaut la peine. Nos efforts seront vains s'il y a du vandalisme, le risque c'est qu'à terme il soit fermé pour de bon* ».

---

## L'incubateur de start-up continue son essor

Troisième inauguration de Normandy EcoSpace (NES) en à peine un an ! NES fait bouger les lignes, vite, et aime le faire savoir, à l'image de toutes ces néo entreprises basées sur le modèle des start-up... On a une idée, on la développe et on fonce avant de se la faire prendre. NES se veut avant tout un incubateur et un accompagnateur de ces entreprises en proposant des espaces de travail communs pour créer des réseaux professionnels. Du matériel high-tech est à disposition, comme les imprimantes et scanners 3D, ainsi que des locaux spacieux et fonctionnels

adaptés aux séminaires ou à l'évènementiel d'entreprise.

« *Nous sommes dans une démarche qui répond à une demande présente, pour demain* » soutien Valéry Jimonet, responsable de la structure. Le choix d'Arques ne s'est pas fait au hasard, « *nous sommes dans un territoire composé de PME et de TPI. L'idée c'est de proposer un bureau d'études pour les entreprises de la région Dieppoise... Je rends au territoire ce qu'il m'a appris et donné* ».



APRÈS UN ÉTÉ RYTHMÉ ET SPORTIF AVEC L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES ENFANTS,  
LES CYCLES SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE REPRENENT LEURS DROITS !

Septembre, c'est le mois de toutes les rentrées et l'Espace Georges Thurin n'échappe pas à la règle avec dans son cartable sa myriade d'activités. Gym, couture, action de solidarité, danse, jardinage, cuisine ... il y en a pour tous les goûts ! C'est aussi l'occasion pour les adultes de (re)découvrir les différents ateliers, se faire plaisir et pourquoi pas, s'impliquer dans la vie associative en devenant bénévole.



## La rentrée de l'EGT

### Les nouveautés

#### Les Rendez-vous Bien-être

Le 1<sup>er</sup> vendredi du mois, Alexandrine vous propose de penser à vous, rien qu'à vous. Diplômée en naturopathie, l'animatrice partage son expérience pour vous faire découvrir les bienfaits de la phytothérapie, ainsi que du bon usage des huiles essentielles. Très en vogue en ce moment, leur utilisation au quotidien mérite malgré tout une initiation pour apprendre à les connaître et bénéficier ainsi au maximum de leur spécificité.

A l'aide de produits naturels, vous apprendrez également à confectionner vos produits

ménagers et cosmétiques. Ils sont bons pour l'environnement mais bons aussi pour le porte-monnaie !

*Les rendez-vous bien être, ce n'est pas un atelier mais une philosophie de vie !*

Toujours au rayon nature, Alexandrine vous invite à concocter votre propre boisson détox ou reminéralisante avec des jus de légumes et de fruits de saison. Et puisqu'il n'y a pas de mal à se faire du bien, vos points méridiens seront sollicités lors de séances de massage énergétique selon des méthodes de digito-puncture.



#### Rando-nature

Pour ce rendez-vous proposé une fois par mois le samedi après-midi ([espace-georges-thurin.fr](http://espace-georges-thurin.fr)), Alexandrine vous emmènera au gré des sentiers de la forêt, des rives des étangs ou du littoral. « On adaptera le parcours et l'intensité de l'effort en fonction du public présent, avec des petites pauses méditatives pour apprendre à se relaxer ». Prévoir de bonnes chaussures de marche et une bouteille d'eau.



#### Danse Africaine et Djembé

Bien connu de la région pour ses nombreuses déambulations au rythme de percussions endiablées, Yann N'debeka dispense désormais tous les mercredis des cours de danse africaine pour enfants (dès 4 ans) et adultes. Un cours de Djembé est également proposé pour les 7-10 ans. Un souffle chaud et ensoleillé à découvrir, n'hésitez pas, deux séances d'essais vous sont offertes.

### DEVENEZ BÉNÉVOLE !

A l'EGT, le bénévolat est une véritable institution ! En 2018, ils étaient près d'une cinquantaine à donner de leur temps (1541 heures !) pour que vive les ateliers, pour encadrer l'accompagnement scolaire, transmettre ses connaissances ou tout simplement, tendre la main.

« Pour les enfants, il faut être intéressé pour transmettre les savoirs de base. On ne se substitue pas à l'école, notre activité se fait de manière ludique et à travers des jeux » nous confie Karina Bellahsene, directrice du centre.

L'EGT recrute également des passionnés pour son jardin solidaire et partager avec les plus jeunes l'art et la manière de semer, planter, entretenir, récolter... et déguster les produits de saison.

Si le Vestiaire solidaire a trouvé sa vitesse de croisière, le Bricol'Âge recherche des bras pour déplacer un meuble, arracher quelques mauvaises herbes, remplacer une ampoule... Des gestes qui peuvent paraître anodins et pourtant qui deviennent si ardu pour des personnes isolées ou alitées.

Avec ses visites de courtoisie, l'action « Fil-leul'Âges » offre aux personnes âgées et seules un temps convivial et de réconfort. Jeux de société, promenade ou juste un échange accompagné d'une tasse de thé, le bénévole prend ici une place importante dans la vie de nos aînés.

Vous avez un peu de temps de libre, des connaissances, le goût du contact... N'hésitez pas, vous serez accompagné pour devenir bénévole, et pourquoi pas, vous créer une vocation.

Contact, renseignement et ateliers sur :  
[espace-georges-thurin.fr](http://espace-georges-thurin.fr)  
ou au 02 35 85 54 08

### L'EGT SE RETROUSSE LES MANCHES

Karcher en main, papier de verre et limes en action sur les grilles rouillées, peinture fraîche sur la façade et création d'un jardin de plantes aromatiques, l'équipe de l'EGT et ses bénévoles se sont lancés dans un ménage de printemps façon XXL

# Patricia Egret, à la sauvegarde du château

PORTRAIT

Adhérente en 2013, puis secrétaire de l'association, Patricia Egret a depuis deux ans pris les rênes de « Sauvegardons le château d'Arques ». Originaire de Saint-Nicolas, passionnée d'histoire et éprise de généalogie, Patricia a toujours connu le château, « même ma mère jouait à l'intérieur » se souvient-elle. « Quand j'ai adhéré à l'association je lisais un roman sur Henri IV et la bataille des Ligueurs. Comme on dit, les planètes se sont alignées ! »

Depuis son arrivée à la tête de l'association, beaucoup de choses se sont décantées. La convention avec la Drac, « véritable serpent de mer », autorisant les bénévoles à entretenir les extérieurs a enfin été signée, et surtout, les portes du château se sont entrebâillées. « Lorsque Laurine Courtois (Architecte des Bâtiments de France) m'a appelée pour me dire que l'on envisageait d'ouvrir pour les visites des Journées du Patrimoine et si nous étions d'accord pour en assurer toute la logistique et



les visites... La réflexion n'a duré que quelques secondes ! » Un oui enthousiaste et pour l'association, une valorisation de tout le travail accompli, « ce n'est que la continuité de tout ce que Franck Samson (ancien président, NDLR) a entrepris il y a une dizaine d'années. Ça paye maintenant ! »

Si le témoin a bien été transmis entre les deux présidents, Patricia reconnaît que l'arrivée de nouveaux responsables et interlocuteurs à la Drac a facilité les relations. « En tant qu'adjoint administratif dans une collectivité je connais les relations avec l'administration et cela rend les choses plus faciles à comprendre ».

Mais ce n'est pas parce que l'on défend une association de patrimoine que l'on est passiste, Patricia Egret voit devant elle. Avec ses bénévoles elle recherche actuellement les fonds nécessaires pour préparer la prochaine Médiév'Arques qui se déroulera le 21 juin 2020.

## Globetraileurs76 s'investit dans la forêt d'Arques

L'association, basée à Rouxmesnil-Bouteilles est née il y a 6 mois, nous explique Mélanie Legrand, présidente « c'est avant tout une bande de copains qui a lancé Globetraileurs76. Depuis le bouche-à-oreille a fonctionné et nous sommes déjà une trentaine d'adhérents ». Au programme, marche et course à pieds, « chacun s'adapte suivant son niveau. Nous avons des sportifs aguerris qui font du Marathon et des compétitions, mais aussi des débutants qui souhaitent seulement faire des randos en groupe ».

Les rendez-vous se font par le biais de la page Facebook, en fonction des disponibilités et des envies. Chemins côtiers du littoral, marche découverte à travers Dieppe, rando nocturne, les Globetraileurs ne s'interdisent rien, du moment que la convivialité est là.

Bien évidemment, la forêt d'Arques fait partie de leur « spot » préféré et chaque semaine ils se retrouvent au Quatre-quartiers. Mais les sentiers forestiers ne sont pas toujours si idylliques, « il y a des endroits où c'est vraiment sale alors que la forêt est si belle » témoigne Mélanie. Loin de rester les bras croisés après ce constat, un appel a été lancé à la responsabilité de chacun et l'association a convié les adhérents, les promeneurs, les riverains et les amoureux de cet havre de verdure à un grand nettoyage le dimanche 6 octobre.



La commune d'Arques et Dieppe-Maritime se sont associées à l'évènement en fournissant le soutien logistique nécessaire à l'opération. A l'heure du bouclage du JDA, 122 personnes s'étaient inscrites à l'évènement sur la page Facebook. Retour sur cette démarche éco-citoyenne dans le prochain JDA.

Renseignements et contacts :  
Facebook : Globetraileurs76  
Mail : globetraileurs76@gmail.com - Tel : 06 40 38 95 02



## Parentalité et communication

Mardi 17 septembre, dans le restaurant bon-dé du groupe scolaire, le CCAS d'Arques, la Crèche et l'EGT ont organisé une conférence sur la parentalité et la communication entre parents et enfants.

Invitée de la soirée, Sophie Benkemoun, médecin généraliste connaît son sujet sur le bout des doigts. Créatrice il y a 15 ans de « l'Atelier des parents » elle est également formatrice de professionnels liés à la petite enfance.

Son intervention, très pédagogique, a captivé l'auditoire constitué de professionnels, d'enseignants mais aussi de parents venus chercher des réponses.

« Ce n'est pas parce que l'on est parent que l'on sait tout faire » a-t-elle souligné dans son introduction. Avec bienveillance, la conférencière explique les maladresses dans les rapports parents-enfants, « nous avons appris à parler, mais pas à communiquer ». Schéma à l'appui et rappelant l'évolution des connaissances en

neurosciences, le médecin interpelle le public sur les différentes phases d'apprentissages du cerveau et de ses facultés, « jusqu'à 25 ans il est en construction ! ». Aussi comment passer des messages adaptés à chaque âge, « sans être blessant ou humiliant. En tant que parents nous sommes bienveillants, mais nous pouvons être maladroits dans nos propos. Nous devons apprendre l'empathie, ce n'est pas pour autant du laxisme, il faut mettre un cadre ».

## Transmettre le plaisir de lire

Lundi 9 septembre, sur le parvis du groupe scolaire, une boîte à livres a été inaugurée par les élus, les membres du CCAS et de l'EGT. Le principe est désormais entré dans les habitudes, « on prend le livre que l'on veut, on le garde s'il nous plaît et on en dépose d'autres »... Le but étant d'offrir à tous la possibilité de lire gratuitement et librement, de faire découvrir des auteurs et de faire voyager les livres plutôt que de les laisser s'empoussiérer sur des étagères. Un outil culturel offert à tous et qui s'inscrit dans la logique du label obtenu « Lire et faire lire ». Tablettes et écrans ont certes révolutionné notre mode de vie et de communication,

mais le livre reste une entité à part entière qui invite à l'imaginaire.

Alors l'implantation au pied d'une école est un choix plutôt opportun pour ce mobilier urbain, pas tout à fait comme les autres. La commune a sollicité les Ateliers du Cœur pour sa fabrication et outre le fait de valoriser le travail de ses bénéficiaires, c'est encore une fois l'occasion de rappeler que la culture doit être accessible à tous.

Cette boîte à livres est la deuxième installée sur la commune, après celle de l'IME Château blanc. Nul doute, à Arques on aime la lecture !



## Changement de service pour Jocelyne Baca



Pour les écoliers du restaurant scolaire, cette rentrée va paraître un peu fade. Appréciee des enfants, Jocelyne Baca assurait son service avec gentillesse et bienveillance. Depuis le 1<sup>er</sup> août, elle a rangé le tablier de la cantine et fait valoir son droit à la retraite.

Vendredi 6 septembre, une réception conviviale a été organisée à la mairie pour remercier la jeune retraitée de son implication pour la collectivité et plus particulièrement auprès des enfants. Une salle des conseils devenue très exiguë, famille, enseignants, personnel communal et amis s'étaient déplacés en nombre.

Une carrière qui a débuté en 1975, au restaurant de la gare à Envermeu. Jocelyne rejoint ensuite le Moulin d'Archelles. Ponctuelle et dynamique, l'aide-ménagère prend un poste d'agent d'entretien à l'école élémentaire en 1981. Titularisée en 1984 elle prend le service du restaurant scolaire à partir de 2012.

Après une vie de travail dévouée aux autres, c'est désormais vers les siens que Jocelyne peut se recentrer. Une retraite qui s'annonce active et rythmée par les balades avec le vélo à assistance électrique qui lui a été offert lors de la soirée.



## La salle des sports fait la fête !

Le Duc Rugby a profité de son partenariat avec le comité départemental handisport pour mettre à disposition de tous des fauteuils d'entraînements. L'équipe U10 a ouvert dans l'amusement général les rencontres de la journée.



**Basketteurs, handballeurs, karatékas utilisent le gymnase quotidiennement, mais ils ne sont pas les seuls.** Les élèves du groupe élémentaire et de l'IME Château blanc, l'ESAT d'Estran ou les Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) sont également de la partie ! Depuis plusieurs années il accueille le tournoi de Ludiping, réunissant plusieurs établissements spécialisés de la région, il sert aussi de base de repli lors des manifestations sportives des Piranhas ou lors du « Cross des képis ». Il est également utilisé pour le repas de printemps des aînés, la cérémonie des vœux ou le spectacle scolaire de fin d'année. Véritable lieu de vie et de mixité, son ouverture après cinq mois de travaux était très attendue et méritait bien une fête !

**250 000 €HT ont été investis** pour réhabiliter la salle, les vestiaires et les douches et permettre aux personnes en situation de handicap d'assister aux matchs, mais aussi de pouvoir pratiquer une activité sportive. Donc, c'est tout naturellement que le fil rouge de cette réouverture devait aborder le thème du handicap dans le sport, mais aussi sur le regard de chacun envers le handicap, quel qu'il soit. Le comité départemental Sports adaptés 76, Sport et handicap 76 et le comité départemental Handisport 76 étaient représentés, mais la journée a largement dépassé « le cadre officiel ». L'ambiance était au jeu et durant toute l'après-midi se sont succédé des matchs en fauteuils de rugby, de hand et de basket.

**Et pas de fête sans musique,** qui était omniprésente pour l'occasion. Dès la fin des discours, l'Entente Arques-Ancourt a joué les premiers morceaux, puis ce fut au tour du Conservatoire de Dieppe avec ses élèves de l'IME de donner du rythme avec leur atelier percussion. En fin d'après-midi, Yann N'Debeka et ses joueurs de djembé sont allés déambuler dans les ruelles du quartier du Val de Varenne et la soirée s'est clôturée par un concert du groupe pop-rock « Corléones ».



« Il est important que chacun, quelle que soit sa capacité physique puisse trouver un équilibre en pratiquant une activité de son choix » a ponctué Maryline Fournier dans son discours,



Dès la fin des discours, **l'Entente Arques-Ancourt** a envoyé les premières notes de cete manifestation.



Très investie dans la diffusion de **la langue des signes**, **Lucie Pichon** tenait également un stand.



**Diez**, bien connu dans la région, est venu initier les enfants à l'art du graf.



**Basket, rugby, hand**, les rencontres se sont enchaînées dans la bonne humeur.

## Retour en images



Toute l'ESA était présente pour animer ou proposer des démonstrations. Président de la section **Karaté**, **Christian Levasseur** et 3 jeunes élèves ont présenté des déplacements et des katas de leur art martial.



Exercices à la lance à incendie ou techniques de premiers secours, **les JSP** ont démontré leur savoir-faire.



« **Changeons de regard** ». La magnifique exposition photo du portraitiste **Emmanuel Grancher** sur les personnes atteintes de Trisomie 21.



Pour se rendre compte de la difficulté de se déplacer quand il vous manque la vue, **Sport et handicap** a mis en place un parcours de cécité.

## d'une fête organisée par tous, pour tous.



Le Conservatoire de Dieppe, accompagné de ses élèves de l'IME est venu présenter son travail de percussions.



Sébastien Jumel, député, rapporteur sur l'inclusion des élèves handicapés dans l'école et l'université de la République pour l'Assemblée nationale est venu apporter son soutien à la manifestation.



Résonances africaines dans le quartier du Val de Varenne lors de la déambulation de **Yann N'Debeka et de ses musiciens de djembé**.



La soirée s'est terminée par le concert offert par le groupe « **Corléones** » et ses nombreuses reprises au son pop-rock.



« Les arts vivants », guidé par Jean Decaux pour le travail photographique, l'IME Château Blanc et l'EGT ont présenté une belle exposition.

Ambiance plus cocooning pour Les « Mamies lectures » de Lire et faire lire.



L'affiche et le graphisme de la manifestation ont été réalisés par les enfants de l'IME Château Blanc.

Une fête qui a fédéré les différentes associations arquaises et les intervenants dans le milieu du handicap, qu'ils soient professionnels ou bénévoles. Les agents municipaux ont été très sollicités pour le bon déroulement de cette journée, les services techniques pour la préparation et le montage des barnums mais aussi Jérémy Loiseau, Romain et Guillaume Lebourg qui ont redoublé d'énergie pour peindre les vestiaires, les charpentes extérieures, les toilettes et les fenêtres.

De nombreux liens ont été créés entre les clubs et des projets sont en cours pour que cette journée ne soit pas qu'une journée, mais une ouverture réelle. **Changeons de regard.**



Ils ont participé :

L'ESA basket, handball, karaté, football et tennis de table, le DUC Rugby, les JSP, Amitié et Partage, l'EGT avec son expo « Les arts vivants, une ressource pour tous » et son bar à jus, l'IME Château Blanc, Sauvegardons le château qui a organisé une rando culturelle, Lire et faire lire, Signes sans frontière, le graffeur Diez, le photographe Emmanuel Grancher, l'Entente Arques-Ancourt, le Conservatoire Camille Saint-Saëns, Yann N'Debeka, Les Corléones, Sport et Handicap76, Sports adaptés76 et Handisport76.

Merci à tous





## « Les JSP décrochent les étoiles »

Samedi 15 juin, c'était l'effervescence place Léon Baudelot ! Plusieurs commandants du SDIS, les maires de Dieppe et de Saint-Nicolas, des représentants du Département ainsi que le député Sébastien Jumel côtoyaient les élus arquais pour l'inauguration de « **l'école des JSP de la vallée d'Arques, Thomas Pesquet** ». Un hommage au cosmonaute dieppois pour les valeurs qu'il véhicule, notamment le dépassement de soi. Et ça tombe bien, de la volonté il en faut pour devenir JSP, suivre les quatre années de formation avec des cours et des séances sportives chaque semaine.

Un engagement que le maire d'Arques souligne à plusieurs reprises lors de son discours, rappelant également « *c'est une école pour trois communes, conscientes de l'importance de former au plus tôt la relève de demain* ».

Les officiers n'ont pas manqué d'éloges pour leurs jeunes recrues, « *un choix difficile que vous avez fait, avec beaucoup de contraintes et de valeurs altruistes* ». Pour sa prise de parole, Sébastien Jumel a rappelé les baisses drastiques de l'État vers les collectivités et a blâmé « *une société qui marche à l'envers, qui fait des économies sur ceux qui*

*prennent soin et qui risquent leur vie pour sauver la vie des autres.*»

Le bâtiment, mis à disposition par la mairie, est constitué d'un vestiaire garçons, d'un vestiaire filles et de deux salles de cours. Les parents ont été mis à contribution et ont relevé les manches pour assurer, en autres, la peinture et l'agencement des locaux. Dans l'escalier, le graffeur Diez a réalisé une superbe fresque en hommage aux soldats du feu. Mais « l'école Thomas Pesquet » ne se résume pas à ces murs, les JSP disposent d'un accès au groupe scolaire pour des assemblées plus importantes ainsi que du gymnase pour s'aguerrir physiquement.

Créée en 1994, l'école encadrée par le Caporal-chef Pascal Ancelot a formé 251 jeunes, dont les trois-quarts sont devenus volontaires ou professionnels. En se regroupant avec Dieppe et Saint-Nicolas et en disposant de ses propres locaux, ce centre d'apprentissage pour futurs soldats du feu bénéficie aujourd'hui de 14 formateurs et des spécificités de trois casernes. « L'école des JSP de la vallée d'Arques, Thomas Pesquet » est devenue une référence en matière de formation pour les jeunes.



Jean Decaux  
raconte



# Souvenirs du baron Gudin

**L**e baron Théodore GUDIN (1802-1880), Peintre de la marine attiré par Dieppe était également sensible au charme champêtre d'Arques où la famille Phelp lui avait offert la plus cordiale hospitalité. Non loin de cette famille se trouvait le chalet des Rebsomen, d'où provenaient les sons d'une musique des plus harmonieuses.

Le peintre Gudin avait commencé une vue d'Arques d'après nature, et les Rebsomen aimant les arts vinrent bientôt autour de lui pendant qu'il peignait. D'abord le vieux père aux longs cheveux blancs, ancien capitaine de la Garde impériale, puis le fils, dont il manquait un bras et une jambe, tristes souvenirs de la bataille d'Hanau.

Depuis cet affrontement, l'étoile du grand Empereur avait pâli, et la Restauration s'était faite. Le père et le fils Rebsomen habitaient maintenant Arques, fuyant le monde et en particulier la famille de Berry.

Leur antipathie était devenue une haine féroce depuis que le duc de Berry, cédant à un de ces accès de brusquerie, avait violemment repoussé Rebsomen qui, mis en demi-solde et convoqué aux Tuileries, s'était présenté sans avoir changé sur ses boutons d'uniforme l'aigle impérial.

Cette haine des Bourbons faisait qu'à chaque déplacement de la duchesse toute la famille Rebsomen s'enfermait, ne connaissant pas ainsi les traits de Madame de Berry.

De son côté, la duchesse de Berry s'intéressant aux arts s'était liée de sympathie pour le baron Gudin avec qui elle dessinait lors de ses promenades en mer. Le sachant lié avec la famille Rebsomen, elle demanda de les lui présenter afin de les réconcilier avec la mémoire de l'époux qu'elle venait de perdre.

Plusieurs invitations faites par le baron restèrent infructueuses. Plus la résistance était grande, plus le désir de la princesse augmentait. Elle fit part de son projet de s'introduire chez les Rebsomen en se faisant passer pour une parente du baron. Ce dernier prétextait donc de la venue d'une cousine venant à Dieppe prendre des bains de mer. Un jour fut pris pour la présentation de la "cousine".

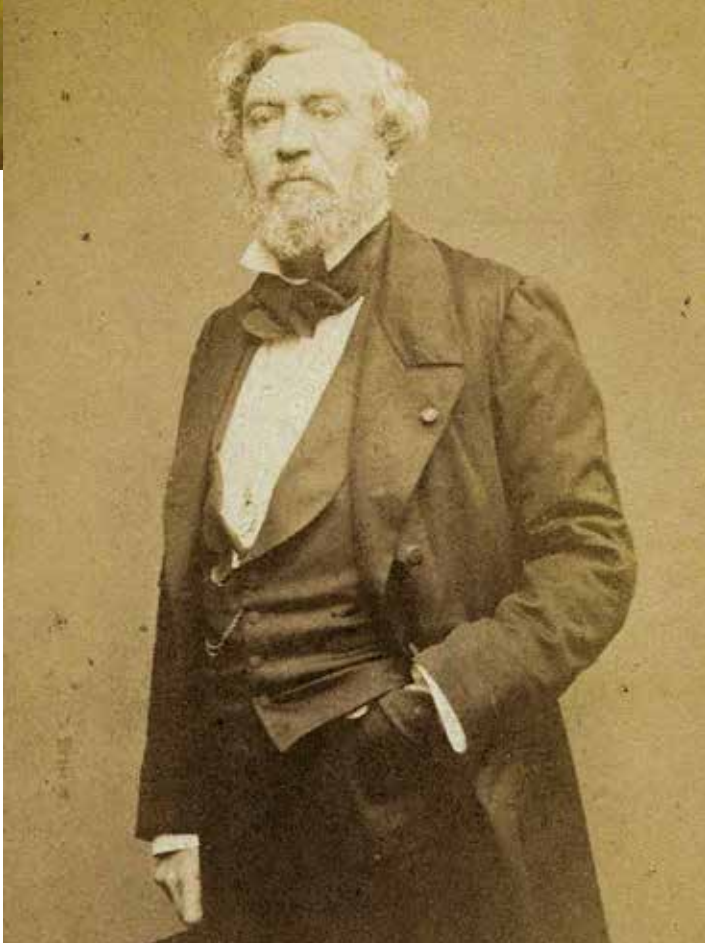
Le dimanche arrivé, la duchesse se trouvait à onze heures, assez loin de l'entrée du village d'Arques, dans la toilette la plus simple. Elle fit rester sa voiture, qui était sans livrée, là où l'attendait le baron. Quelques instants après ils frappèrent à la porte des Rebsomen.



*Marie-Caroline de Bourbon-Siciles, Duchesse de Berry en robe de velours bleu (1798-1870). Louise-Elisabeth Vigée-Lebrun*

Elle fut reçue à bras ouverts, c'était la parente du baron et elle aimait les arts. La princesse jouait son rôle avec une bonhomie charmante, elle était si ravissante, si pleine d'esprit ! Qui n'aurait été séduit !

La duchesse de Berry, sans avoir ce que l'on peut appeler de la beauté, avait une grâce et une animation qui la rendaient plus agréable que toutes les beautés du monde. On conçoit que les Rebsomen étaient fort à l'aise, ne se doutant guère de la vérité. Il ne tarda donc pas à s'établir une joyeuse sympathie ; les enfants semblaient attirés par cette aimable étrangère qui les encourageait dans leur affectueuse familiarité. Le déjeuner était servi. Le couvert n'avait rien de royal, mais il y avait sur la table de beaux fruits du jardin, dans des corbeilles tressées avec élégance. Les mets étaient de bon goût, et surtout la cordialité de nos vieux grognards et de Madame Rebsomen, femme très distinguée, la vivacité de leurs beaux enfants, tout cela avait un parfum particulier qui avait plu à son Altesse. Elle était heureuse, loin de ses grandeurs et elle se sentait aimée, pour elle-même.



Le baron Théodore Gudin



Le fils de Florent Rebsomen, blessé à la bataille d'Hanau

Le vieux Rebsomen ne pu s'empêcher de raconter ses campagnes. La scène de Hanau vint à son tour, il fallait bien dire comment le pauvre fils avait été mutilé. Ce fut raconté d'une manière si touchante que la princesse ne pu s'empêcher d'avoir une larme en prenant la main qui restait au noble officier de l'empire.

Après déjeuner, on devine bien que son Altesse eut le plus charmant concert possible. Elle ne pouvait imaginer que l'on ait pu arriver à jouer de la flûte d'une main, avec cet instrument couvert de clefs de toutes sortes fixé sur un pied. Rebsomen se surpassa, il était heureux.

Mais l'heure avançait. La princesse avait fait plusieurs signes au baron, hésitait elle-même à se faire connaître. Tous réunis autour de Rebsomen qui venait de jouer son plus beau morceau, pendant que son Altesse royale tenait sur les genoux les deux ainées qui la dévoraient de caresses avec leurs petits bras autour de son cou, le baron pris la parole :

*« Mon cher Rebsomen, vous me pardonnerez le stratagème que j'ai employé pour vous faire connaître celle qui est plus qu'une parente, celle que vous deviez aimer pour son noble cœur, celle que Dieu envoie vers vous, celle enfin qui avait à faire pardonner un souvenir qu'elle veut effacer de votre cœur... Mon cher Rebsomen, mes biens chers amis vous voyez devant vous S.A.R. Mme la duchesse de Berry ! »*

Aune parole, aucune description ne peuvent décrire ce qui suivit. Des larmes d'attendrissement tombaient des yeux des deux grognards, eux qui n'avaient peut-être jamais pleuré de leur vie. Tout le monde pleurait, mais tout le monde était heureux. Les enfants ne savaient s'ils devaient rire ou pleurer, mais ils devinaient qu'il y avait au milieu des larmes d'attendrissement un grand bonheur dans la maison.

C'était à Arques que la scène se passa. Comme son aïeul Henri IV, la duchesse de Berry venait de remporter sa victoire d'Arques, une victoire de réconciliation et de paix.

*C'est la reprise ! Crampons, baskets et kimonos sont de retour, un moment toujours attendu avec impatience par les pratiquants après la trêve estivale. L'heure de se donner des objectifs, qu'ils soient compétitifs ou plus simplement pour un développement personnel et de santé. Le JDA souhaite une bonne saison à toutes et à tous.*

## COURSE DE CÔTE



## 34<sup>ème</sup> course de côte

Après une année sabbatique pour cause de travaux, la participation à la Course de côte est repartie à la hausse avec 55 pilotes engagés pour cette édition 2019. Une manche marquée par les nombreuses averses lors des essais et des chronos, avec inévitablement plusieurs sorties de route dues à l'asphalte détrempe. Venu pour un podium, Alban Lapotre ronge son frein avant de rejoindre la ligne de départ avec sa Dallara 302, « avec une monoplace à propulsion, la pluie ce n'est franchement pas agréable pour la conduite. On est dans le stress total pour éviter la casse, il faut y aller avec beaucoup d'amour ! ». Heureusement, après les épreuves du matin rythmées par les ondes, le soleil est réapparu pour le déroulement de ce 34<sup>ème</sup> opus.

C'est Eddy Perrez, au volant de sa Dalara 301 qui remporte cette 34<sup>ème</sup> course de côte, organisée par Arques Auto Sport. Alban Lapotre arrive en 2<sup>ème</sup> position suivi d'Isabelle Gilbert.



**Arques, ville sportive !** Si la commune soutient tous les clubs de l'ESA, elle fait également partie des sponsors d'Alban Lapotre.

Amis sportifs, cette rubrique est la vôtre !  
Tenez-nous informés de vos manifestations et de la vie de vos clubs.  
JDA : 06 81 74 90 72

## HAND BALL



### La formation de hand a décroché "Le label école hand"

Au hand, la reprise s'est faite avec l'arrivée d'une équipe garçon, en -11. « Ils sont issus de notre école de hand encadrée par Caroline Poisson et Camille Havard » précise un dirigeant, « et ils démarrant fort avec 2 victoires en 2 matchs ! ». Des résultats prometteurs qui valorisent la formation de l'ESA qui vient d'être récompensée par l'obtention du « Label école hand », pour la qualité de son encadrement et de son nombre de licenciés.

Pour monter en puissance autour des équipes féminines, l'ESA et SNA ont créé l'entente ENF76. Aujourd'hui en Prénat, les filles espèrent bien revoir la Nationale dès la rentrée prochaine.

## BASKET



### Retour sur le sol arquais pour les basketteurs de l'ESA

Un retour avec une grande motivation affichée par son président Franck Dumont qui vise la montée en Régional pour l'équipe 1<sup>ère</sup>. Des paroles aux actes... Les joueurs ont démarré leur championnat à domicile par une victoire 72-53, face à l'US Sainte Marie Le Havre 2.

Le maintien pour la promotion d'honneur (monté année dernière ?). Si les équipes séniors sont 100% arquaises, la Coopération de territoire de club (CTC) créé avec Rouxmesnil permet d'afficher six équipes en championnat chez les enfants.

## FOOTBALL



### L'équipe A en Régional 3

C'est in extremis et grâce à un goal average favorable face à SNA que l'équipe A a pu se maintenir en Régional 3. Malgré l'arrivée de nouvelles recrues, venues de Dieppe, SNA et Grèges le début de saison est un peu mitigé pour l'ESA, « nous avons de bons joueurs, mais nous devons travailler le mental » analyse un dirigeant. Pour l'équipe B, la fin du championnat a été aussi chaotique, repêchée de justesse après le forfait de Mesnières, « mais s'il y a une montée à jouer, ce sera pour la B ». A suivre de près donc.

Chez les plus jeunes, une Entente rassemble les équipes de U9 à U13 d'Arques et de Saint-Aubin United. Les entraînements et les matchs se font en alternance sur les deux communes, « cela permet d'avoir plus de renfort ! » **Nous recrutons encore pour la saison dans toutes les catégories d'âge, les licences peuvent être prises en cours de route .**

## TENNIS DE TABLE



### Infatigables les pongistes de l'ESA !

La saison se terminait à peine qu'ils organisaient des stages d'animation durant l'été ainsi que des initiations avec l'EGT. Et dès la rentrée, le club présidé par Jean-Claude Bara aligne quatre équipes en championnats séniors : une en Départementale 1, deux en Départementale 2, et une équipe en Départementale 4.

Sport d'ouverture et intergénérationnel, une équipe vétérans d'Arques est toujours dans le circuit de la compétition ! L'ESA accueille tous les publics, les scolaires, mais aussi les personnes en situation de handicap. Tous les mardis matin, guidé par Michel Eude, un entraînement spécifique a lieu à la salle.

**Il est possible d'intégrer le club en cours de saison.**



**Rue verdier-Monetti :**

la zone de conteneurs est complètement rénovée

## UN ÉTÉ DE TRAVAUX

Pour des raisons techniques, liés notamment à la météo, l'été demeure la saison plébiscitée pour effectuer les travaux d'urbanisme, rénover la voirie et les trottoirs. Chaque année, notre commune réalise de nombreux chantiers pour entretenir et améliorer notre réseau routier et mettre en place de nouveaux aménagements pour réduire la vitesse intra-urbaine. En fil rouge, la sécurité, qui demeure une priorité, pour les habitants et à plus forte raison pour les enfants. Plus de 230 000 € ont ainsi été consacré sur le budget de 2018.



**Cité CTA :** après les différents aménagements réalisés sur la route de Martin-Eglise, la voirie et les trottoirs de la Cité CTA ont fait peau neuve. Six semaines de chantier ont été nécessaires.



**Hameau de Gruchet :** le revêtement de la rue André Voisin, axe principal, est réhabilité.

**Centre Bourg :** pour renforcer la zone 30 et sécuriser l'accès à l'école maternelle, des coussins lyonnais ont été installés rue des Bourguignons.

## Accessibilité au gymnase

Après cinq mois de travaux la salle de sport a retrouvé son rythme et ses habitués. Désormais, elle répond aux besoins des personnes en situation de handicap, qu'ils soient pratiquants d'une activité sportive ou spectateurs.

Le nouveau cheminement extérieur permet ainsi d'atteindre l'un des nouveaux trois sas d'entrées. L'accès aux tribunes ainsi qu'aux douches pour les sportifs ont été remodelés. Le confort en éclairage a aussi été amélioré avec la mise en place de leds, moins énergivores. Une opération de réhabilitation qui s'élève à 250 000 €HT.



## Zone bleue

Place Descelliers, rue des Halles, rue de Blainville, rue Albert Thoumyre, rue de la Chaussée, Place Baudelot et Place Lombardie vont passer en zone bleue. Une décision prise par le conseil municipal, après avoir rencontré les professionnels et les commerçants gênés dans leurs activités par le stationnement récurrent de véhicules tampons devant leur boutique.

La durée de stationnement maximale autorisée est d'une heure trente, du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 14h à 19h. En cas d'infraction ou de dépassement du temps horaire, la police nationale ou rurale verbalisera, alors n'oubliez pas votre disque !

## Élections municipales

Les élections municipales se dérouleront le **dimanche 15 mars et le dimanche 22 mars** pour le second tour. Pour voter, vous devez être âgés de 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour et être de nationalité française ou être citoyen de l'Union Européenne. Vous devez être inscrits sur les listes électorales générales ou pour les ressortissants de l'Union Européenne, sur les listes complémentaires municipales.

**Les inscriptions sur les listes électorales sont à déposer en mairie au plus tard le vendredi 7 février 2020.**

**Êtes-vous toujours bien inscrits ?** La récente mise en place du Répertoire électoral unique (REU) par l'Insee s'est traduite par la radiation inexplicable de quelques électeurs.

Vérifiez que vous êtes bien inscrits sur la liste électorale sur le site:

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires) - Si vous n'êtes pas ou plus inscrits, vous pouvez le faire via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou en mairie.

## DATES A RETENIR

LUNDI 11 NOVEMBRE

**COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 14/18**

Dépôt de gerbes au monument du souvenir et de la paix



SAMEDI 23 NOVEMBRE

**CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE**

à 20h30 à l'ECT avec la musique d'Arques et l'Élan Ancourtais



DIMANCHE 24 NOVEMBRE

**CÉRÉMONIE DE LA SAINTE CÉCILE**

**MARCHÉ DE NOËL DE L'AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL**

au restaurant scolaire



DIMANCHE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

**CÉRÉMONIE DE LA SAINTE BARBE**

10h30 rassemblement à la caserne défilé  
11h monument du Souvenir et de la paix  
remise de galons, grades et médailles



SAMEDI 7 DÉCEMBRE

**LES JSP LAVENT VOTRE VOITURE**

de 9h à 17h place Descelliers au profit du Téléthon 2019

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

2019

19 juin : VALLOIS Jeanne, Valérie, Marie Claire  
4 juillet : LEFRANÇOIS Macéo, Yoann, Thiago, Désiré

02 août : LAMIDEL Lilyo, Tyler, Axel

09 août : FECHA Liane, Habib, Ange

### Mariages

2019

06 juillet : SURPLIS Nicolas et  
BOLAINGUE Hélène

06 juillet : MOLINIER Blandine et  
JUSTIN Nathalie

17 août : NEVEU Guillaume et  
FAUTRELLE Méganne

14 septembre : PAPILLON Thierry et  
SÉNÉCHAL Lucie

21 septembre : BÉNET Judaël et  
GASPAR Joël

### Décès

2018

20 juin : CHAGNON Brigitte

27 juin : DAUTRESIRE Martine  
née DUMONTIER

27 juin : DROUET Jeanne née DÉBRÈDE

27 juin : MONCHAUX Claude

30 juin : CARON Micheline née CALTOT

04 juillet : DELORME Lucie née LORIN

18 juillet : LEMIERE Yvonne née LESAULNIER

23 juillet : BEAUJOUAN Jean-Marcel

24 juillet : LESOURD Geneviève née ADAM

28 juillet : BOUÉ Nathalie née BRUCHE

01 août : VIOT Yvonne Marie née REINERT

03 août : LEFÉBVRE Edith née PICARD

13 août : SÉRAFFIN Jean-Pierre

14 août : JOUSSELIN Joséphine née KUBUC

16 août : AMELIN Franck

18 août : HAIS Fabien

19 août : DUHAMEL Régis

23 août : OUVRY Yolande née TRONEL

29 août : PORCHOU Jean-Claude

30 août : CAHOT Denise née YGOUT

03 sept. : DEPOILLY Madeleine née LE LIN

08 sept. : PÉROT Patricia née CONSEIL

09 sept. : DUPUIS Rémi



Un coup de chapeau à nos agents communaux qui réalisent des fresques monumentales au rond-point de la Maison rouge.



13 juillet, le tronçon reliant Arques à Dieppe a enfin été inauguré. Une attente récompensée pour tous les adeptes de la promenade en développement doux et en famille. Pour les plus sportifs, Paris n'est qu'à 250 km par les voies vertes !



Départ donné par les maires de Dieppe et Arques-la-Bataille, en présence de Sébastien Jumel député, aux 150 participants pour le 21e cross des képis !



C'est l'artiste Véronique De Koninck qui a réalisé la Marianne pour les festivités du 14 juillet.



Comme chaque année, les moutons nettoient les abords du château mais ils sont facilement effrayés par les chiens non tenus en laisse. L'attention est recommandée aux maîtres pour éviter des chutes aux ovins.



L'association German Family's a organisé son 1<sup>er</sup> rassemblement de voitures allemandes et américaines. Un événement qui pourrait se transformer en rendez-vous annuel. Facebook « German Family's »



Samedi 5 octobre, les 31 participants du concours des balcons, maisons fleuries et jardins potagers ont été conviés par l'association Amitié et Partage pour la remise des prix. Toutes les mains vertes ont reçu de quoi semer et planter pour la saison prochaine. Manifestation avant tout conviviale, ce concours participe à l'embellissement de notre commune et de son cadre de vie.